

Direction Territoriale  
Centre-Ouest-Aquitaine

Madame la Préfète de la région  
Nouvelle-Aquitaine  
Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt (DRAAF)  
A l'attention de Christophe PETIT  
Service Régional de la Forêt et du Bois  
Chargé de mission exploitation forestière,  
aval de la filière, RBUE  
Immeuble le Pastel  
22 rue des Pénitentes Blancs-CS 13916  
87039 LIMOGES Cedex 1

Agence Territoriale  
Landes Nord Aquitaine

Mont-de-Marsan, le 09 juillet 2020

Site de Mont-de-Marsan  
170 rue Ulysse Pallu  
40003 MONT-DE-MARSAN  
Tél. : 05 58.85.46.48  
ag.landes-nord-aquitaine@onf.fr

N/Réf : 2020- FR/CG Service Aménagement  
Objet : Aménagement de la forêt de Vendays-Montalivet  
V/Réf : Référence : Articles L212-1, L212-3, D212-2 du code forestier

J'ai l'honneur de vous soumettre, pour approbation, un dossier d'aménagement forestier de la forêt communale **de Vendays-Montalivet pour la période 2020-2034**, comprenant :

-  Le projet d'aménagement forestier (en 3 exemplaires)
-  La délibération du propriétaire
-  La fiche de synthèse en résumant les principaux éléments
-  Le projet d'arrêté préfectoral d'approbation

Le Directeur,

Eric CONSTANTIN

NB – Vous sera adressé par courriel :  
- le projet d'arrêté en version Word  
- la copie de notre BE DRAAF